

Bureau Fédéral

Réunion des vendredi 14 octobre à Ajaccio et mercredi 19 octobre 2022 en visioconférence Teams

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président (le vendredi)
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Excusés : M. Jean-Pierre SIUTAT (le mercredi)

Invités : Mmes Brigitte DESBOIS, Anne LUCIANI (en partie, le vendredi) et Claudine ZENTAR
MM. Patrice ALEXIS (le vendredi), Bernard MAHIEUX (le mercredi) et Paul-André TRAMIER (le mercredi)

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Eugénie LEBAY (le vendredi) et Amélie MOINE
MM. Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (le mercredi), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2022-10-14 BF 6-DAJI Présentation VFIN-AME-1-P
2	Annexe 02 - 2022-10-14 BF 7-3x3-Règlement Coupe de France 3x3 Entreprise 2023-VFIN-NLA
3	Annexe 03 - 2022-10-14 BF 7-3X3-Règlement Coupe de France 3x3 Entreprise 2023-VFIN-NLA
4	Annexe 04 - 2022-10-14 BF 7-3x3 - STATISTIQUES OPENS 2021.2022 ET CHAMPIONNAT-VFIN-NLA
5	Annexe 05 - 2022-10-14 BF 0 Présentation Comptes annuels 21-22 JPH VFIN
6	Annexe 06 - 2022-10-14 BF 1-HNC Point général VFIN
7	Annexe 07 - 2022-10-14 BF 4-PCT-Document Délégation-VFIN
8	Annexe 08 - 2022-10-19 BF Secrétaire Général VFIN TBE
9	Annexe 09 - 2022-10-19 BF DM CF Patrimoine Légendes VFIN TBE
10	Annexe 10 - 2022-10-19 BF 2-PFE Présentation CFT-OFF-CFDA-CFE VFIN
11	Annexe 11 - 2022-10-19 BF 5-VxE Présentation labels VxE attribués (18-08 au 06-10-22) - VFIN SAA
12	Annexe 12 - 2022-10-19 BF 5-VxE Liste Labels VxE attribués (18-08 au 06-10-22) - VFIN SAA
13	Annexe 13 - 2022-10-19 BF 5- CFJ EFMB Labels attribués - VFIN SAA
14	Annexe 14 - 2022-10-19 BF 4-PCT-Document Délégation-VFIN

Vendredi 14

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite à tous la bienvenue sur cette magnifique île de Corse. Il fait un point sur la saison, à date 477 000 licenciés, une augmentation de 20% par rapport à l'an dernier.

2. Présidence

a. Premiers retours sur la campagne des équipes de France

Jean-Pierre SIUTAT excuse Alain CONTENSOUX retenu à Paris suite à des problèmes de santé.

- Point sur les Equipes de France Séniors 5x5 : les garçons ont obtenu une médaille d'argent lors du Championnat d'Europe avec un regret (Finale contre l'Espagne). Malgré tout, beaucoup de satisfactions ; pour les filles, belle compétition avec un collectif recomposé compte tenu des nombreuses absences (l'équipe de France n'a jamais dépassé les ¼ de finale sur une coupe du monde).
- Concernant Thomas HEURTEL, la Fédération Française de BasketBall confirme n'avoir jamais été au courant d'une signature avec un club russe ; elle respectera sa décision de ne pas le sélectionner en Equipe de France.
- Equipe de France Jeunes : le bilan n'est pas négatif (ex. U16 filles médaille d'or, en battant l'Espagne en Finale au Portugal) ; mais il est demandé à la DTN de proposer un plan d'actions pour améliorer encore la compétitivité des équipes de France Jeunes.
- Demande qu'il y ait une femme coach d'une équipe, l'année prochaine.
- En 3x3, année exceptionnelle.

Le Bureau Fédéral adresse ses félicitations à toutes ces équipes pour ces résultats et le travail réalisé.

Après en avoir discuté avec la Direction Technique Nationale, Jean-Pierre SIUTAT soumet une idée : pourrait-on introduire dans le règlement qu'un joueur non formé localement participant à une compétition internationale à l'issue de laquelle est médaillée l'équipe, puisse obtenir à titre dérogatoire le statut de Joueur Formé Localement.

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral propose d'ouvrir le dossier et de regarder la faisabilité juridique d'un tel dispositif.

Jacques COMMERES fait un point sur les campagnes des Equipes de France :

- Sur le plan comptable la France a les meilleurs résultats depuis 2010, mais ce n'est pas encore assez satisfaisant.
- Pour les actions du PPF, plusieurs choses sont à revoir d'ordre technicotactique. Un deuxième aspect de la performance est à développer, la gestion des liens de confiance entre les joueuses et les joueurs qui sont de plus en plus préoccupés par une performance individuelle. Il faut penser aux besoins collectifs de l'équipe qui font gagner. C'est un thème central aujourd'hui dans toutes les équipes nationales.
- Remerciements à la Fédération Française de BasketBall pour les moyens mis en place pour le développement du 3x3. Les axes prioritaires à venir sont l'aspect culturel et la formation de l'entraîneur 3x3, un travail fait en collaboration avec le Pôle Formation.

b. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT présente le point à l'international, à retenir :

- Importance de la nouvelle équipe dirigeante d'ECA (Euroleague).
- Confirmation de l'organisation d'un bureau FIBA Europe le 21 novembre à Paris.
- Bureau Central FIBA les 31 novembre et 1^{er} décembre.

Puis il présente le point au national, à retenir :

- Point sur la situation difficile au CNOSF. Un quatuor a été mis en place pour fluidifier les différents dossiers : Jean-Pierre SIUTAT en fait partie en tant que 1^{er} Vice-Président du CNOSF ; ce groupe est également composé du trésorier, de la nouvelle Secrétaire Générale, et du Président de la Fédération de Motocyclisme, membre du bureau.
- Conseil d'administration de l'ANS : sur le dossier plan 5000 équipements, plus de notion de territorialité (important), prise en charge de la peinture sur les terrains et possibilité d'avoir des remorques mobiles pour les Ultra-Marins.
- Point sur le dispositif Pass'Sport : le basket 2^e sport après le foot (45 000 licenciés).

c. Point LNB

Jean-Pierre SIUTAT :

- AG LNB du 27 juin 2022 : vote (77%) de résolutions (dont la poursuite du plan stratégique) impliquant la mise en place d'un Comité de pilotage et de groupes de travail :
 - Nouvelle Convention de subdélégation
 - Société Commerciale LNB
 - Plan Stratégique de la LNB
 - Projet de Formation Haut Niveau Masculin
 - Identité Française des championnats LNB
 - Gouvernance LNB

Calendrier en vue d'une décision des deux Assemblées Générales (FFBB et LNB).

Paul MERLIOT : sur les frais d'arbitrage, négociations en cours avec les arbitres HN ; la LNB a décidé d'augmenter l'indemnité de 50 €.

Le Bureau Fédéral valide cette même augmentation pour les rencontres de Coupe de France concernées.

d. Sobriété énergétique – Plan d'action Fédération Française de Basketball

Jean-Pierre SIUTAT : réunion dans l'après-midi avec France Urbaine, l'AMF et l'ANDES. Des efforts vont devoir être faits au titre de la Sobriété énergétique, la Fédération Française de Basketball va devoir mener sa propre réflexion, regarder de plus près les différentes problématiques. Le Président de la République a fixé un objectif d'une réduction de 10% pour fin 2024. La FFBB respectera cette feuille de route gouvernementale autour de 40 mesures regroupées en quelques axes :

- Chauffage et climatisation avec la volonté de réduire de 2° la température dans les gymnases
- Éclairage
- Efficacité des équipements, avec des équipements plus aux normes
- Problématiques de mobilité
- Formation, sensibilisation
- Communication
- Paris 2024

Jean-Pierre SIUTAT propose de mettre en place un groupe de travail spécifique, Gérald NIVELON, intéressé, en sera l'animateur ; suivi opérationnel par Matthieu SOUCHOIS et un référent par Pôle.

Accord du Bureau Fédéral.

e. Billetterie Jeux Paris 2024

Jean-Pierre SIUTAT : nécessité de s'organiser, proposition qu'Ana FERREIRA soit la personne référente.

Accord du Bureau Fédéral.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : à la demande de la COMED, des précisions sont apportées sur les cas contacts (voir l'annexe 1).

Le point sera évoqué en Comité Directeur dimanche 16 octobre.

b. Déclinaison loi gouvernance - Avancée des travaux

Stéphanie PIOGER fait un point sur l'avancée des travaux (voir la suite de l'annexe 1).

Elle rappelle le rétroplanning pour les étapes des évolutions statutaires et les premières orientations adoptées par le Bureau Fédéral du 24 août 2022.

Stéphanie PIOGER présente ensuite les propositions de modifications pour les Assemblées Générales Électives, le Bureau Fédéral valide les orientations suivantes :

- Vote direct des clubs :
 - 50 % (au lieu de 51 % préalablement arrêtés)
 - Sur la répartition des voix pour les clubs : 1 club représente son nombre de licenciés.

Validation du Bureau Fédéral.

- Les 50% restants représentent les Comités Départementaux / Territoriaux et Ligues Régionales.

Sont arrêtés les principes suivants :

- Ne représentent pas les licenciés mais leur structure. Pour calculer leur représentativité prise en compte du nombre de licenciés dans leur ressort territorial, sur la base du système de représentativité de l'AG non élective.
- Les délégués sont désignés par le Comité Directeur des organismes déconcentrés en leur sein : principe de la parité 1 (ou 2) hommes et 1 (ou 2) femmes qui se partagent le nombre de voix.
- Arrêter une date pour le décompte du nombre de licenciés.

Validation du Bureau Fédéral.

Stéphanie PIOGER fait également acter les principes suivants (voir la suite de l'annexe 1) :

- Les élections se feront via un procédé dématérialisé mais l'Assemblée Générale Elective se tiendra en présentiel.
- La parité s'imposera au Comité Directeur et au Bureau.
- Concernant les représentants des arbitres et des entraîneurs :
 - o Ils seront membres du Comité Directeur exclusivement (= pas de places réservées en Bureau).
 - o Les OTM ne sont pas intégrés dans la définition des arbitres.
 - o Il est débattu de la définition de l'arbitre pour imposer un nombre minimum de désignation : la définition doit être retravaillée.
 - o Il est débattu de la définition de l'entraîneur et d'imposer d'être titulaire d'un diplôme : la définition doit être validée par le Ministère.
 - o Les candidatures sont individuelles.
 - o Tirage au sort pour déterminer le genre (homme ou femme) ; alternance à chaque mandature.
- Concernant les représentants des SHN, des précisions, notamment du Ministère sont en attente.
- La définition du mandat de plein exercice est adoptée mais le point sur le cumul des mandats de président de ligues est reporté au prochain Bureau.

Validation du Bureau Fédéral.

4. Délégation 3x3

a. Modifications règlementaires

Jérôme PRIGENT présente le nouveau Règlement Sportif particulier Coupe de France 3x3 Entreprise (voir les annexes 2 et 3).

Validation du Bureau Fédéral.

b. Bilan Opens et championnats

Nathalie LESDEMA présente les statistiques des Opens 2021-2022 et des Championnats (voir l'annexe 4).

5. Trésorerie

a. Bilan saison 2021-2022

Jean-Pierre HUNCKLER présente le bilan de la saison 2021-2022 (voir l'annexe 5).

6. Délégation Haut Niveau

a. LFB : Protocole COVID entraînement et compétition – Sport professionnel saison 2022-2023

Carole FORCE présente l'actualisation du Protocole COVID Entraînement et Compétition Sport Professionnel (LFB) saison 2022/2023 (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral, étant précisé que :
--

Le protocole sanitaire s'appliquera en Coupe de France à partir du moment où un club LFB joue le match. Le report de match ne concerne que la saison régulière et non les phases finales.
--

7. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général et annonce les différentes réunions qui se sont déroulées (voir l'annexe 7).

Stéphane KROEMER présente :

- Le projet de convention FFBB / Ligue Sud / Région Sud (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

- Le projet de convention FFBB / Comité 77 / Conseil Départemental 77 (voir la suite de l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral.

Le Salon des Collectivités se déroulera du 22 au 24 Novembre 2022 (voir la suite de l'annexe 7).

La sortie du guide ANDES-FFBB le 15 octobre pour la version dématérialisée, la version papier sera présentée sur le Salon des Maires le 23 novembre 2022.

Stéphane KROEMER présente les propositions des projets infra (voir la suite de l'annexe 7).

- Dombasle-sur-Meurthe (54),
- Carpiquet (14),
- Illkirch-Graffenstaden (67),
- Vaugneray (69),
- Montlouis-sur-Loire (37).

Validation du Bureau Fédéral.

b. Plan 5000 Équipements

i. Point de situation

Une réunion s'est déroulée le 30 septembre 2022.

ii. Sollicitation G. EDDY

Un réel intérêt de travailler avec George EDDY, voir comment l'impliquer dans ce travail, pour bénéficier de ses interventions constructives.

c. Propositions aide comités moins de 2500 licenciés

Pierre DEPETRIS présente l'accompagnement des Comités de – 2500 licenciés, il rappelle la démarche, le cadre, la lecture des projets de structures et les points à retenir (voir la suite de l'annexe 7).

Il présente ensuite les aides et fait la proposition suivante qui mobilise 75% de l'enveloppe.

Validation du Bureau Fédéral.

Le Séminaire Ultra-Marin s'est très bien déroulé, ici en Corse, le 13 octobre 2022.

d. Commission Clubs

i. Renouvellements des affiliations / process 2023-2024

Gérald NIVELON présente les renouvellements d'affiliations des associations (voir la suite de l'annexe 7), et propose :

- De faire de l'outil e-Affiliation la seule porte d'entrée pour demander son renouvellement d'affiliation en deux étapes.

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Agrément Sport et Associations Sportives affiliées

Gérald NIVELON présente l'agrément Sport des Associations Sportives Affiliées (voir la suite de l'annexe 7) il rappelle le contexte et fait des propositions.

Validation du Bureau Fédéral.

iii. Évolution des obligations faites aux clubs membres de CTC

Gérald NIVELON présente l'état des lieux et l'évolution des obligations faites aux clubs membres de CTC (voir la suite de l'annexe 7).

Il propose de faire évoluer les obligations pour les mettre en cohérence avec le PSF (voir la suite de l'annexe 7).

Le Bureau Fédéral fera ses propositions au Comité Directeur du 16 octobre 2022.

Gérald NIVELON fait la présentation des fiches clubs 3.0, qui seront présentées cet après-midi sur le Forum et mises à disposition sur eFFBB (voir suite de l'annexe 7).

Mercredi 19

Jean-Pierre HUNCKLER ouvre la séance et salue le retour d'Alain CONTENSOUX.

Il adresse, au nom du Bureau Fédéral, ses félicitations au club de Bourges pour avoir remporté la SuperCup face à Sopron.

8. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE informe que le Bureau Fédéral du 4 novembre se tiendra dans son format initial, la rencontre des champions tunisiens ayant été annulée (voir l'annexe 8).

b. Stratégie des réunions avec les Ligues, Comités et Clubs

Thierry BALESTRIERE informe qu'un groupe de travail sera constitué pour étudier la stratégie à mettre en place pour les réunions avec les Ligues, Comités et Clubs. Des propositions seront présentées au Bureau Fédéral de décembre (voir suite de l'annexe 8).

c. Modification de la Commission Patrimoine et Légendes

Il propose ensuite l'ajout d'un membre dans la Commission Patrimoine et Légendes (voir l'annexe 9).

Validation du Bureau Fédéral.

9. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER présente le point général lié à la délégation Formation & Emploi (voir l'annexe 10).

Il propose deux nouveaux membres ERO (voir la suite de l'annexe 10).

Validation du Bureau Fédéral.

b. Demande de dérogation au statut de l'entraîneur

Bernard MAHIEUX présente la demande d'autorisation d'exercice provisoire d'une coach de nationalité Ukrainienne (voir la suite de l'annexe 10).

Validation du Bureau Fédéral.

Alain CONTENSOUX évoque ensuite le cas d'un entraîneur embauché par le Paris Basket. Dans son cursus de formation, celui-ci présentait très peu de formations sportives spécifiques. Le ministère des Sports a demandé notre avis, lequel a été défavorable malgré l'expérience certaine de cet entraîneur. La Commission ministérielle nationale des équivalences a validé l'équivalence au DESJEPS. En conséquence, la Commission Fédérale des Techniciens a été conduite à lui à accorder le DEPB.

Le cas du coach du Paris Basket est évoqué en séance. Alain CONTENSOUX précise que la Commission de reconnaissance des qualifications du ministère des Sports a validé l'équivalence au DESJEPS du coach extra-communautaire sans suivre l'avis fédéral et a conduit à la transposition de la décision par la délivrance d'un DEPB par la Commission Fédérale des Techniciens

c. Relations avec Formapi

En début de saison, Formapi a communiqué auprès de ses stagiaires DEJEPS en leur indiquant de solliciter de la Commission Fédérale des Techniciens une dérogation au statut du technicien pour le DEFB en annonçant la mise en place d'une convention avec la FFBB.

La Commission Fédérale des Techniciens propose que tant que la convention n'est pas établie, aucune dérogation n'est possible.

Validation du Bureau Fédéral.

d. Formation du CD 31

Christian AUGER présente le résultat de la réunion tenue entre le Comité 31, la Ligue Occitanie et la FFBB quant à l'utilisation des logos fédéraux.

Validation du Bureau Fédéral.

10. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD donne quelques informations générales du Pôle Marque :

- Une opération octobre rose, en partenariat avec la Caisse d'Épargne, est en cours et sera finalisée lors du match des champions de Ligue Féminine vendredi soir à Carpentier.
- Le Pôle Marque travaille sur le match NBA du 19 janvier 2023 à Paris. Une mise en relation des Chicago Bulls sera opérée avec les Hoops.
- L'Opération Kinder Joy of Moving est lancée, nous devrions atteindre les 100.000 enfants inscrits.
- Le lancement des Journées Nationales de l'Arbitrage a eu lieu le 18 octobre dernier avec la Poste. Le travail de la FFBB a été très apprécié.
- La FFBB présente aux Etats Généraux de Sport Planète, opération de la MAIF, au CREPS de Chatenay-Malabry où il était fait la promotion sur le lancement des fontaines à eau.
- Un travail est en cours sur les organisations des matchs de l'Equipe de France à venir.
- La finalisation de l'accord de partenariat avec la MDS.
- Raymond BAURIAUD était présent au match du Paris Basket à Roland Garos, qui a été un succès absolu, une belle réussite et une très belle promotion du Basket à Paris.

11. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX participe à un séminaire depuis 2 jours, organisé par l'ANS, avec l'ensemble des DTN des fédérations olympiques et paralympiques. Un message y a été passé par Claude ONESTA post 2024 :

- Soit de très forts résultats en 2024 qui permettront d'atténuer le choc,
- Soit pas ou peu de résultats : alors grande inquiétude sur un héritage qui ne serait pas celui rêvé.

Aujourd'hui, plus personne n'arrive à recruter dans les fédérations sportives.

Notre équipe 3x3 pro va finir à la 13^e position mondiale, ce qui est au-delà de nos attentes, après 3 mois d'activité.

b. Evolutions / Précisions sur les licences ASP

Suite aux nombreuses demandes d'ASP cet été, la DTN souhaiterait apporter des précisions réglementaires sur ce qui lui permet de rendre un avis motivé sur la demande qui lui est soumise.

Alain CONTENSOUX propose de préciser les 3 critères cumulatifs qui permet à un licencié de bénéficier d'une licence ASP :

- Avoir un projet sportif réaliste justifiant d'une ASP plutôt qu'un prêt ou une mutation entre 2 clubs ;
- Ne pas avoir refusé d'intégrer un Pôle Espoir ou le Pôle France Yvan MAININI ;
- Précision sur la notion de fort potentiel national qui s'appréciera par :
 - o Le fait d'avoir été dans un groupe France Jeune et/ou d'avoir participé à une sélection internationale
 - o Où
 - o La signature d'un contrat de joueur professionnel, que ce soit un contrat pro (pour les garçons et filles), stagiaire ou aspirant (pour les garçons uniquement).
 - o La DTN appréciera le cas échéant toute demande exceptionnelle.

Pour la saison sportive 2023/24, il propose de restreindre les niveaux où l'ASP pourrait être utilisée aux seules divisions de LFB vers LF2 ou NF1 maximum, et de Betclac Elite vers Pro B, NM1 et NM2.

Accord du Bureau Fédéral.

12. Délégation Pratiques Fédérales

a. Commission Fédérale Vivre Ensemble

i. VxE Labels du 17-08 au 06-10-2022

Frédérique PRUD'HOMME présente la liste des labels VxE attribués (voir les annexes 11 et 12).

b. Commission Fédérale Jeunesse

i. Labels EFMB

Agnès FAUCHARD propose les labels EFMB 2 étoiles et 3 étoiles (voir l'annexe 13).

Accord du Bureau Fédéral.

13. Délégation Clubs & Territoires

Stéphane KROEMER présente un dossier Infra à valider (voir l'annexe 14).

Accord du Bureau Fédéral.

a. Commission Clubs – G. NIVELON

i. Demandes d'affiliations

Gérald NIVELON présente des demandes d'affiliations (voir la suite de l'annexe 14).

- Vid Auban Basket et Association
- Basket Revel Saint-Ferréol
- Association Sportive Sevrans Basket
- Basket club Fontenay Tresigny
- VSO basketball Villemoisson
- Saint-pierre la Cour Basket

Validation du Bureau Fédéral.

- Lol'days

Refus d'affiliation du Bureau Fédéral.

ii. Rattachements territoriaux

Gérald NIVELON présente les propositions de la Commission Fédérale Clubs sur les rattachements territoriaux (voir la suite de l'annexe 14).

Après débat, le Bureau Fédéral décide de maintenir le règlement adopté en mars 2018.

b. Dossier PSF

Pierre DEPETRIS propose l'évaluation des comptes-rendus financiers des clubs (voir la suite de l'annexe 14).

Validation du Bureau Fédéral.

i. Entretiens de suivi des clubs PSF

Gérald NIVELON fait un point sur les entretiens de suivi des clubs PSF (voir la suite de l'annexe 14).

Pierre DEPETRIS informe que le Comité du Bas-Rhin a renvoyé son dossier et a obtenu une enveloppe de 8.000 €.

Concernant le dossier des incivilités, Pierre DEPETRIS précise que ce dossier se travaille en transversalité entre le Pôle Clubs & Territoires et la DAJI mais est approprié à tous les Pôles.

Gérald NIVELON demande la validation du Bureau Fédéral sur la demande d'attribution d'aide au PSF du club du Poinçonnet dont le gymnase a subi des dégâts suite aux intempéries. Celui-ci a trouvé une installation de repli et des travaux d'aménagement sont en cours. Le club est dans une situation financière délicate malgré l'appui des collectivités.

Jean-Pierre HUNCKLER propose d'aider le club à hauteur de ce qui a été accordé en moyenne aux autres clubs.

Accord du Bureau Fédéral.

14. Questions diverses

Gérald NIVELON propose que Stéphane KROEMER intègre le groupe de travail Sobriété Energétique compte tenu de son rapport avec les collectivités. Ce dernier rappelle qu'il conviendrait de trouver un autre nom au groupe de travail. Une personne sera à trouver au titre des Hoops Factory.

Gérald NIVELON indique que lors d'un tournoi à Clermont-Ferrand, certains clubs de la Ligue Féminine n'avaient pas l'air au courant du règlement concernant l'arrêt d'utilisation des bouteilles d'eau. Suite à la note diffusée auprès des clubs de championnat de France, il serait nécessaire de sensibiliser les clubs professionnels féminins.

Un rappel général sera donc à faire.

Brigitte DESBOIS remercie pour l'invitation qui lui a été faite pour participer à ce Bureau Fédéral.

Stéphane KROEMER : l'examen des dossiers disciplinaires ont été reportés, en attendant que le représentant de la LNB soit nommé pour siéger à la Commission des Agents Sportifs.

Jérôme PRIGENT fait part de la réception de 25 demandes pour l'organisation d'Open Plus (autant que l'an dernier).

Jean-Pierre HUNCKLER : la FFBB détient 90% du capital de Play In ; demande de la société B2I de vendre ses parts (10 %) ; il est proposé que la FFBB les rachète.

Accord du Bureau Fédéral.

La franchise de Hoops Factory Bordeaux nous avait sollicités pour une reprise de celle-ci. Demande a été faite de leur bilan financier et de la composition du capital avec la Ligue NAQ. La FFBB n'y donnera pas suite compte tenu de la situation économique.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 4 novembre 2022.